

Cantine du CO des 2 Rives

1. **Tous les parents intéressés doivent impérativement inscrire leur enfant à la cantine avant le 2 août au plus tard**, y compris les élèves de Mayens de Chamoson, de Montagnon, de Produit, des Places, de Dugny, d'Ovronnaz, d'Isérables et de la Tzoumaz. Plus aucune inscription ne se fait d'office ni ne se reconduit d'année en année.
2. Les inscriptions à la cantine doivent se faire exclusivement en ligne **au moyen du lien suivant** : <https://forms.office.com/e/E6siZQGPbK>
3. La cantine étant un service indépendant de l'administration du CO des 2 Rives, toute inscription en cours d'année, toute modification des jours de présence et toute désinscription doivent se faire par mail (cantine.co2r@edu.vs.ch) le plus vite possible, mais **au plus tard deux semaines avant l'entrée en vigueur de la demande**. En cas de non-respect du délai, des frais peuvent être perçus.
4. En ce qui concerne les **inscriptions irrégulières**, le planning des présences de l'élève doit être transmis par mail (cantine.co2r@edu.vs.ch) dès que possible, mais **au plus tard deux semaines avant le début du mois** au moyen de ce [document](#). Ce planning doit être respecté, sous peine de voir le(s) repas facturé(s) (sauf en cas d'absence à l'école).
5. Toute **absence imprévue** (maladie, etc.) annoncée à l'école via **Klapp**, est automatiquement annoncée à la cantine. Si l'annonce de l'absence intervient après 8h00, les repas seront facturés.
6. Les **absences prévues** (stages, rendez-vous médicaux, jours joker, congés, etc.) sont annoncées par **Klapp** dès que possible, **mais au plus tard la veille**. Passé ce délai, les repas seront facturés. Si votre enfant est présent en classe, n'oubliez pas de signaler son absence au repas, le cas échéant. Lors de journées culturelles ou sportives organisées par le CO, il n'est pas nécessaire d'excuser votre enfant à la cantine.
7. Il sera tenu compte des allergies et des intolérances alimentaires sur présentation d'un **certificat médical**. Le régime **végétarien** est respecté, sur demande expresse des parents. Les goûts personnels des élèves ne sont pas pris en compte.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la cantine par mail (cantine.co2r@edu.vs.ch) ou par téléphone (027 306 50 67) les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h15 à 8h00.

